VIDÉOTRON

DÉPLOIEMENT ET OPTIMISATION DU RÉSEAU DE SERVICES SANS FIL HAUTEMENT ÉVOLUÉS DE VIDÉOTRON

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS

MS804-06 VL Rang Saint Louis

Document de consultation

Février 2022

CONTEXTE

- Québecor a acquis des licences d'exploitation de téléphonie cellulaire et suite à l'obtention de ses licences, Québecor par sa filiale Vidéotron a l'obligation de déployer des services mobiles dans la communauté. Le but ultime recherché étant d'augmenter le pourcentage de la population canadienne desservie et de stimuler une saine concurrence.

- Vidéotron déploie et optimise son réseau en utilisant la technologie LTE (Long Term Evolution), offrant des performances plus rapides et plus fluides répondant plus que jamais aux besoins de ses utilisateurs.

- Vidéotron en statistiques:

+1.3M d'usagers à son service de téléphonie mobile

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

RÈGLES APPLICABLES EN TÉLÉCOMMUNICATION

- L'installation et la modification de systèmes d'antennes sont régies par Innovation Sciences et Développement Économique Canada (ISDE) qui est aussi responsable de la réglementation des bâtis d'antennes.

➢ **Processus auquel Vidéotron doit se conformer pour tout système d'antennes visé par la Circulaire d'ISDE, « *CPC-2-0-03* » en vigueur depuis le 1er janvier 2008 (5e version) à savoir :**

1. Étudier le partage ou l'utilisation d'une infrastructure en place avant de proposer de nouvelles structures porteuses d'antennes;
2. Communiquer avec l'autorité responsable de l'utilisation du sol (Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois) pour déterminer les exigences locales relatives aux systèmes d'antennes;
3. Notifier le public et répondre aux préoccupations pertinentes, conformément aux exigences locales de l'autorité responsable de l'utilisation du sol ou au processus par ISDE, selon ce qui est requis et approprié;
4. Respecter les exigences générales et techniques de ISDE.

La Circulaire vise à identifier des solutions de moindre impact tout en tenant compte des contraintes rencontrées par les titulaires de licences.

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

ZONE DE RECHERCHE ET OBJECTIF DE COUVERTURE

Hauteur de structure estimée : 75m

Type de structure suggéré : Autoportante

Objectifs & commentaires :

- Améliorer la capacité et la couverture dans la partie nord/nord-ouest du village Sabrevois et la zone résidentielle Domaine-des-Saules
- Améliorer la couverture sur la Route 133 alentour du village Sabrevois
- Améliorer la couverture le long de la Rivière Richelieu et les voies d'accès à proximité
- Assurer le lien avec les sites voisins afin d'offrir une couverture continue
- Maximiser le débit de transmission offert dans les résidences pour le service de données.

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

CARTE DES SITES ANALYSÉS ET TRAVAILLÉS

LÉGENDE
En rouge : sites rejetés
En noir: site retenu

Emplacement initial

Rang du Bord de l'Eau

Consultation du public en cours

Nouvel emplacement

Rang Saint Louis

Emplacement proposé par la municipalité

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

TABLEAU DES SITES ANALYSÉS ET TRAVAILLÉS

Candidat	Adresse	Type de site	Immobilier	RF (Radiofréquence)
MS804-01	751 Montée Meunier / Rang Ste-Anne	Structure Existante : Silo	x	Le silo est mal positionné par rapport aux nos objectives (village Sabrevois, Route QC133) et le hauteur insuffisante. **Refusé RF**
MS804-02	31e Avenue	Nouvelle tour autoportante de 60m	site sensible CPTAQ , agriculture dynamique et zone inondable à proximité **Site non de moindre impact**	**x**
MS804-03	692 Route 133	Tour Rogers existante	x	La tour est mal positionnée et ne permet pas de remplir les objectifs de couverture - **Dernier recours RF**
MS804-04	1138 Route 133	Structure Existante : Église	x	la hauteur est insuffisante et ne permet pas de remplir les objectifs de couverture - **Dernier recours RF**
MS804-05	**1380 Rang du Bord de l'Eau**	**Nouvelle tour autoportante de 75m**	**Bail signé – Commentaire recu dans le cadre de la consultation**	**Meilleure couverture en radiofréquences Permet d'atteindre les objectifs de couverture à 100% Accepté RF**
MS804-06	**Rang Saint Louis**	**Nouvelle tour autoportante de 75m**	**Entente avec le propriétaire - Emplacement proposé par la municipalité**	**Bonne couverture en radiofréquences Permet d'atteindre la majorité des objectifs Accepté RF**
MS804-07	1243 Chemin des Patriotes	Nouvelle tour autoportante de 60m	Site trop près du périmètre d'urbanisation **Refusé par la ville**	x
MS804-08	1665 Chemin des Patriotes	Autoportante de 60m	x	Site trop éloigné de notre zone de faiblesse. Il n'est pas capable d'assurer une bonne couverture du village et les quartiers résidentiels situés au nord du village. **Dernier recours RF**
MS804-09	Rang Saint Louis	Autoportante de 60m	site sensible CPTAQ : l'accès au site se trouve dans un champ cultivé **Site non de moindre impact**	x

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

CANDIDATS RETENUS – SITE PROPOSÉ

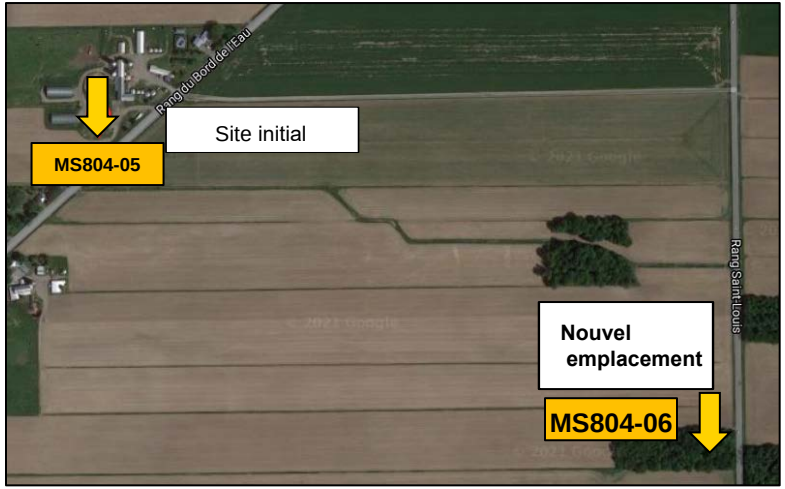

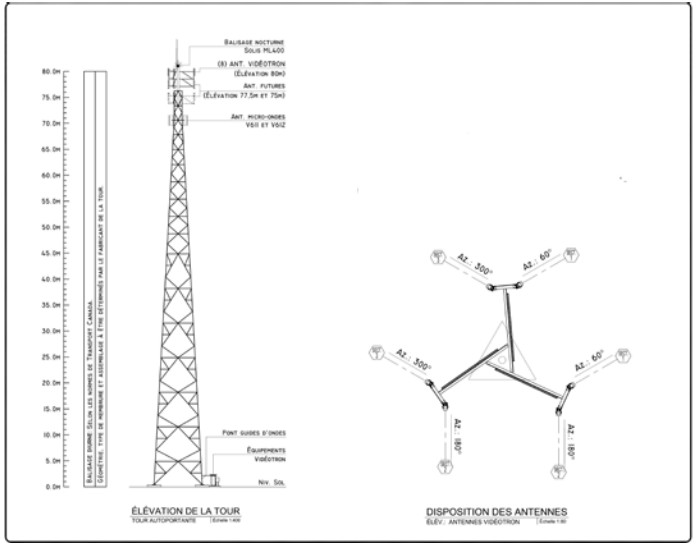

COUVERTURE ACTUELLE SANS LE NOUVEAU SITE MS804

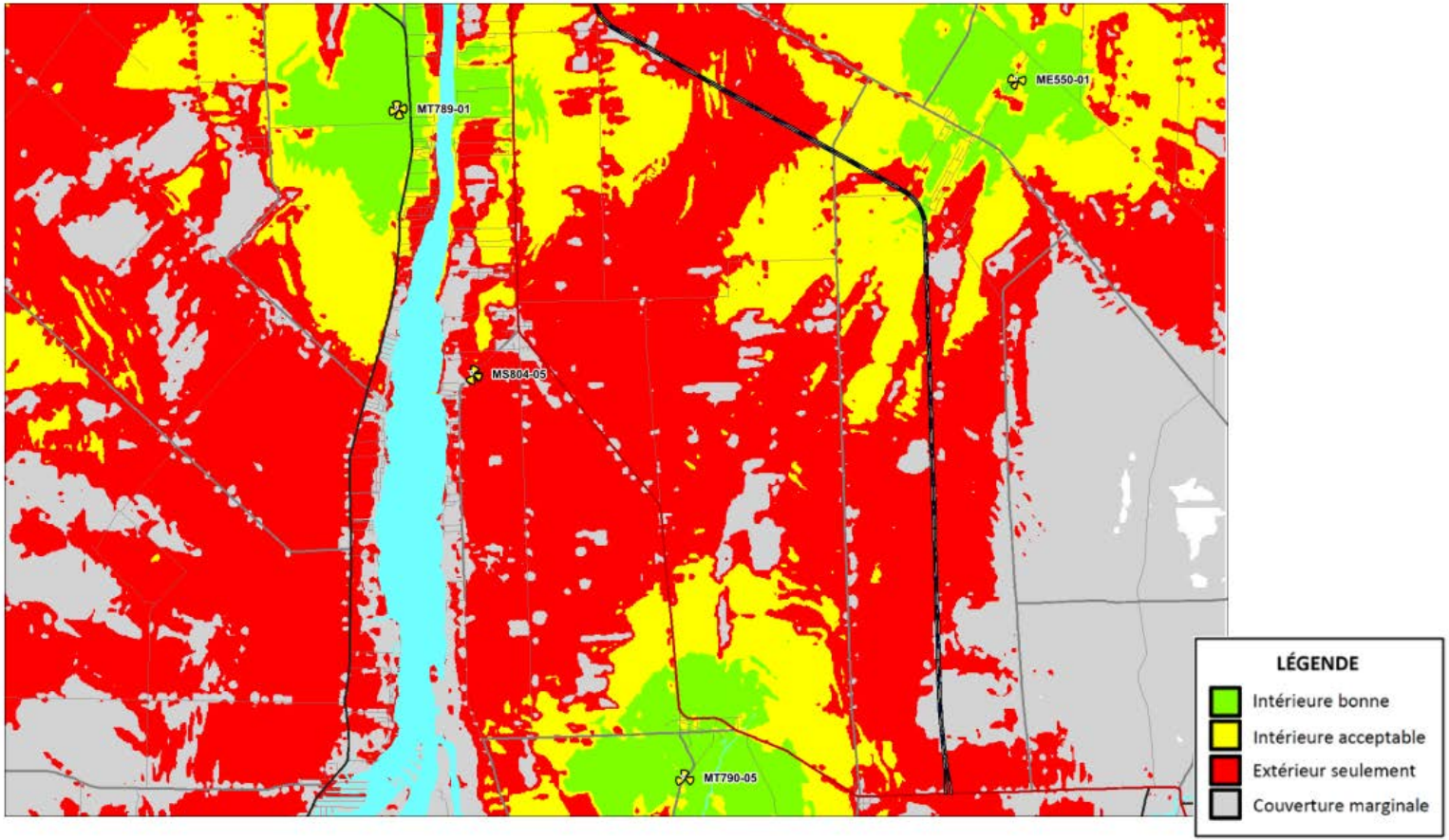

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

COUVERTURE AVEC LE NOUVEAU SITE MS804-06

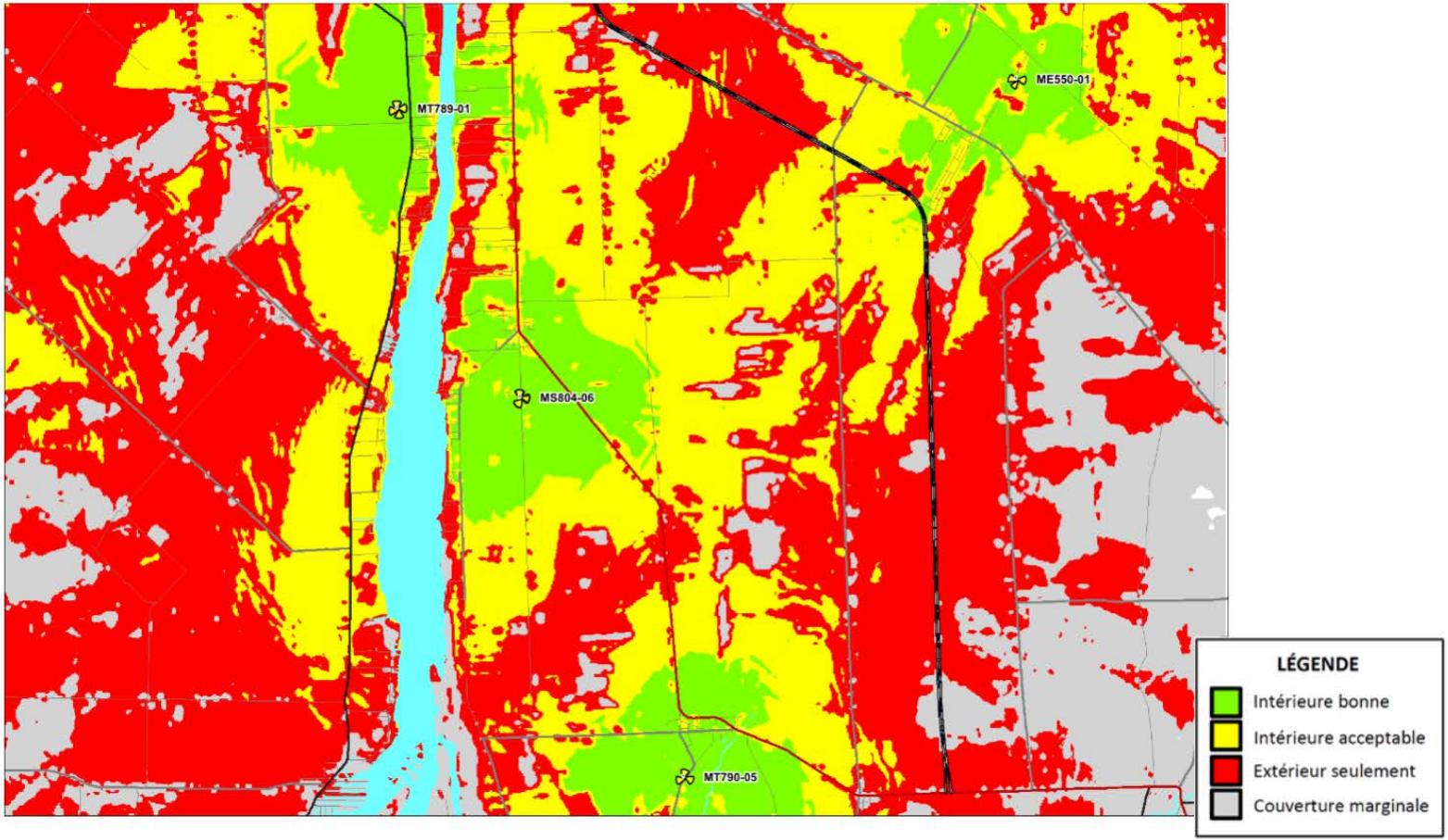

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

PHOTOMONTAGE – MS804-06 VL RANG SAINT LOUIS - PHOTO PRISE DU RANG DU BORD DE L’EAU À UNE DISTANCE D’ENVIRON 350M AU NORD DE L’EMPLACEMENT PROJETÉ POUR LA TOUR

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

RESPECTER LES EXIGENCES DE SANTÉ CANADA

- Vidéotron aborde la question de la santé avec le plus grand sérieux et s'engage à se conformer rigoureusement en tout temps aux règles édictées par l'instance gouvernementale responsable, à savoir, Santé Canada.

- Ainsi, il n'appartient pas aux entreprises privées telles que Vidéotron, mais bien à Santé Canada, de déterminer quels sont les niveaux d'exposition acceptables, ou de juger de la pertinence de tenir compte, par exemple, de l'une ou l'autre des très nombreuses études d'impact publiées chaque année à travers le monde.

- Industrie Canada est l'organisme qui met en place les exigences réglementaires pour la gestion du spectre et des appareils radio au Canada, qui prescrit les niveaux de radiofréquences (RF) admissibles

- Santé Canada, par le code de sécurité 6, établis les limites d'exposition humaine aux champs de radiofréquences dans la gamme de fréquences que les opérateurs utilisent. Afin de protéger le grand public, Industrie Canada exige que les exploitants respectent le code de sécurité 6 et ses mises à jour.

- Pour toutes questions à ce sujet ou remise en question du code de sécurité 6, nous vous invitons à consulter le site gouvernemental:

*http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/radiation/radio_guide-lignes_direct-fra.php

Confidentiel — Tous droits réservés — Vidéotron©

Images de la simulation

- Les simulations présentées dans ce document ont été entièrement réalisées avec le logiciel IXUS Modeller version 3.7 (5) (Release) (Calculator : 14.0). Le programme simule la concentration d'énergie dans les champs proches et éloignés de l'antenne et donne avec une grande précision la zone d'exposition restreinte selon les normes de Santé Canada (Code de Sécurité 6).

- Basé sur une simulation qui tient compte de toutes les antennes futures planifiées de Vidéotron qui seront installées sur la tour, le niveau d'exposition maximum mesuré à 2m du sol dans un rayon de 1km autour de la tour est de 0,1783%, ce qui représente 560 fois en dessous de la limite établie par le Code de Sécurité 6 (norme 2015).

Confidentiel — Tous droit réservés — Vidéotron©

Zone d’exclusion (100% Code 6)

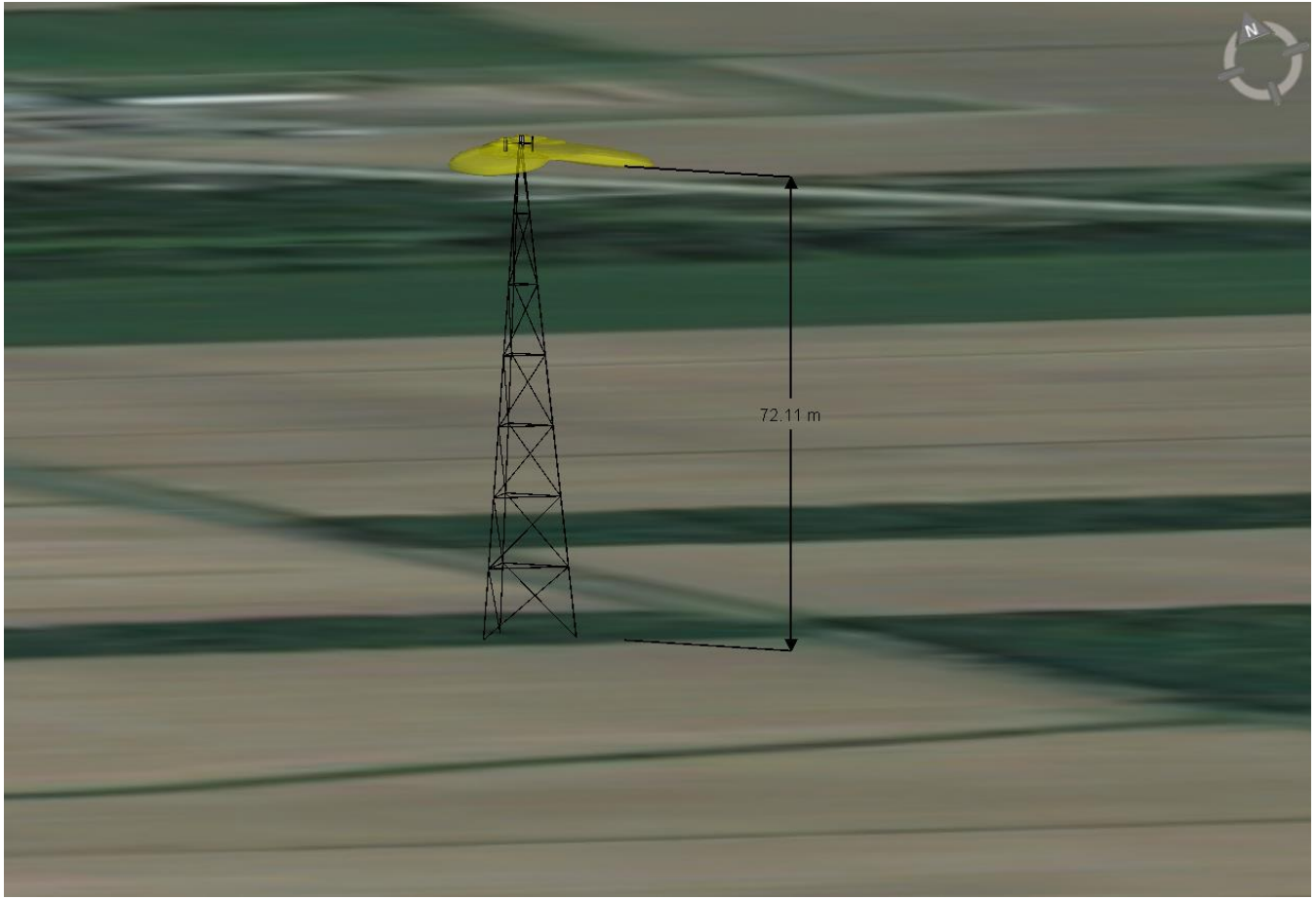

Légende

100% de la limite du CS6

Confidentiel — Tous droit réservés — Vidéotron©

Pourcentage Code 6 – Secteurs accessibles au grand public – Niveau au sol à 2m (Rayon 1000m)

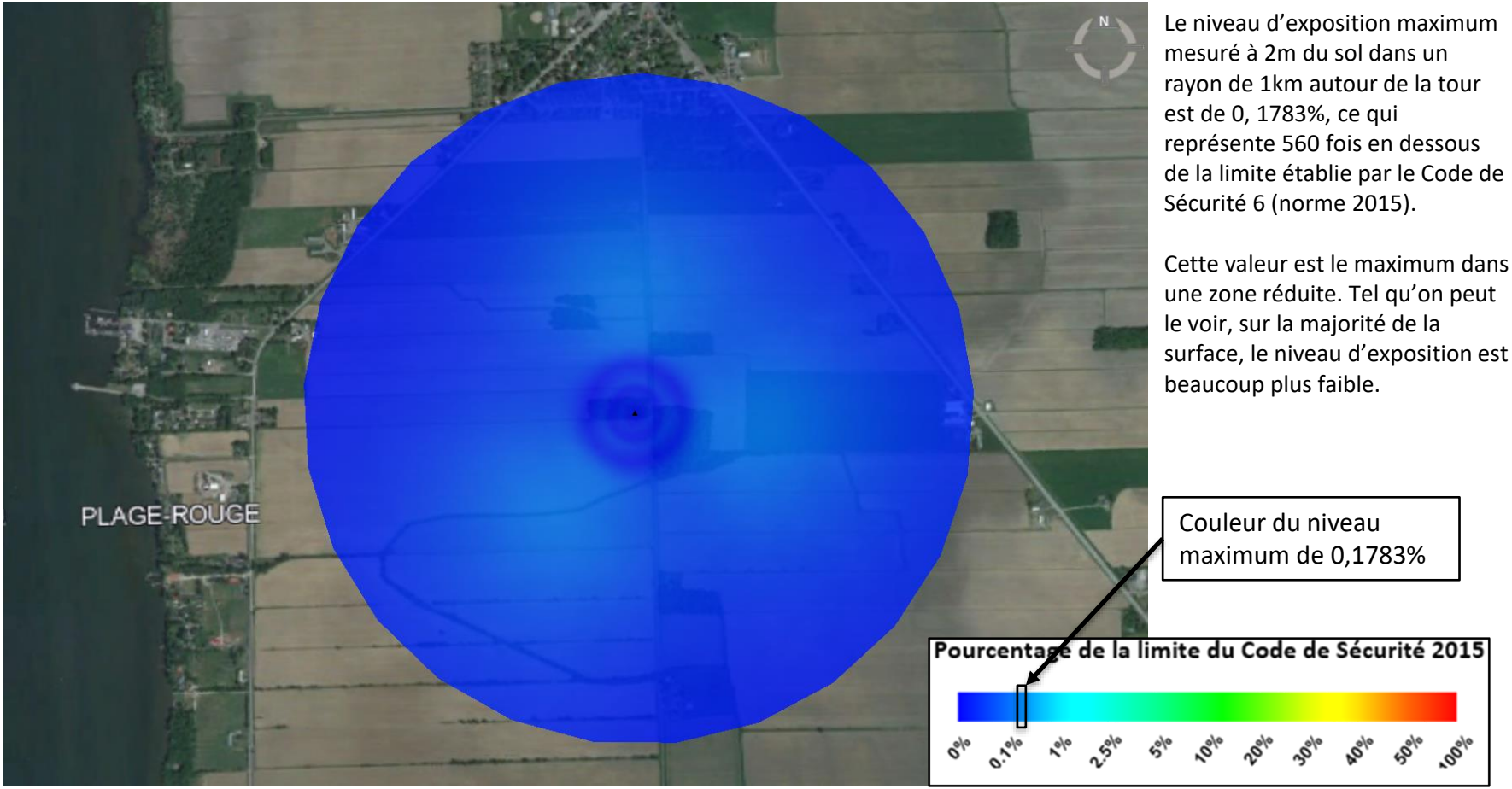

Le niveau d'exposition maximum mesuré à 2m du sol dans un rayon de 1km autour de la tour est de 0, 1783%, ce qui représente 560 fois en dessous de la limite établie par le Code de Sécurité 6 (norme 2015).

Cette valeur est le maximum dans une zone réduite. Tel qu'on peut le voir, sur la majorité de la surface, le niveau d'exposition est beaucoup plus faible.

Couleur du niveau maximum de 0,1783%

Confidentiel — Tous droit réservés — Vidéotron©